Les alertes de l'UdPPC



Les mobilisations lycéennes de cet automne ont remis au premier plan les rythmes scolaires, les manques de moyens humains et financiers, l'état des bâtiments, la pression de l'évaluation et les inquiétudes liées à l'orientation. La réforme du lycée et Parcoursup occupent une place importante dans ces débats. Plusieurs des préoccupations exprimées dans les mobilisations actuelles rejoignent ainsi les difficultés que l'UdPPC signale depuis plusieurs années, notamment auprès de ses interlocuteurs institutionnels. Les comptes-rendus publiés dans Le Bup et l'interview que nous a consacrée Le Café pédagogique permettent d'en retracer l'historique.

Dès le 16 décembre 2021, lors d'un entretien avec le groupe physique-chimie de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), nous signalions le stress croissant des élèves et des enseignants, le manque de temps pour la formation expérimentale et la difficulté à préparer les épreuves de spécialité alors prévues en mars. Nous soulignions aussi l'éclatement du groupe classe et les difficultés accrues des élèves ne pouvant pas bénéficier d'une aide extérieure. Dans ce contexte encore marqué par la crise sanitaire, nous demandions des aménagements et un report des épreuves [1].

Le 1er juillet 2022, nous constations que le report des épreuves en mai avait permis de traiter plus sereinement le programme de l'écrit, dans sa version allégée. Nous défendions pour la suite des épreuves terminales en juin et abordions leur articulation avec le calendrier de Parcoursup. Nous alertions également sur la fragilisation des capacités expérimentales, liée notamment au manque de temps et aux effectifs des groupes [2]. *Ces préoccupations figuraient aussi dans les analyses de l'institution. Dans son rapport de juillet 2023 sur la réforme du lycée général et technologique, réalisé à la demande du ministre, l'IGÉSR relevait, parmi les témoignages recueillis, une forte pression du contrôle continu, des emplois du temps déséquilibrés et des inquiétudes concernant les choix d'orientation* [3].

Le 9 juillet 2024, les résultats de nos enquêtes étaient à nouveau présentés à l'Inspection générale. En terminale, les collègues décrivaient un programme trop lourd pour permettre à la fois l'appropriation des notions et l'acquisition des compétences opératoires associées, une formation expérimentale suffisante et la préparation du Grand oral. Nous demandions des allègements précis [4].

Philippe GOUTVERG

Le 23 octobre 2025, une nouvelle rencontre, s'appuyant notamment sur une enquête ayant recueilli deux cent vingt-quatre réponses pour la spécialité de la voie générale, nous donnait enfin le sentiment d'avoir été entendus. L'Inspection générale indiquait avoir proposé en juin 2025 un aménagement des programmes de première et de terminale. Nous attendions donc une décision du Ministre [5].

Le 29 mai 2026, nous revenions sur les mêmes difficultés, reconnues par l'Inspection générale. Elle expliquait qu'un changement de ministre avait interrompu la possibilité d'un aménagement et précisait ne pas être missionnée pour modifier le programme. Elle nous invitait à nous adresser directement au ministère. Le compte-rendu complet de cette entrevue sera publiée dans la vie de l'association et dans un prochain numéro du Bup.

C'est dans ce prolongement que j'écrivais au ministre de l'Éducation nationale en juillet 2026. Préparé et discuté au sein du Bureau national, ce courrier reconnaissait l'intérêt des programmes et réaffirmait notre attachement à une formation scientifique exigeante. Il exposait les difficultés rencontrées pour donner aux élèves le temps de s'approprier les connaissances et les compétences attendues. La demande était précise : permettre à l'Inspection générale de conduire à son terme le travail engagé sur les programmes [6].

Le 29 septembre 2026, dans un entretien au Café pédagogique, j'expliquais à nouveau les conséquences de cette course au programme sur la compréhension et la consolidation des notions, ainsi que sur la place de l'expérimentation [7].

Au 10 octobre 2026, le courrier au Ministre restait sans réponse, malgré une relance.

Ces documents établissent que les difficultés signalées par l'UdPPC avaient été portées à la connaissance de l'institution bien avant les mobilisations de cet automne. Des échanges avaient eu lieu et un travail d'aménagement avait été engagé, sans avoir abouti à la révision demandée.

Avec nos collègues des autres associations de professeurs, nous avions dès 2018 critiqué la nouvelle réforme du lycée qui allait mener aux déséquilibres dénoncés actuellement par les lycéens : choix prématurés d'orientation (dès la seconde), complexité des emplois du temps (accrue par la multitude des enseignements de spécialités), abandon d'une spécialité en terminale, disparition du groupe classe. Tout ceci crée un stress supplémentaire pour des jeunes déjà inquiets pour leur avenir.

Les événements de ces dernières semaines apparaissent, à nos yeux, comme une issue que l'on pouvait redouter dans un contexte de tensions accumulées depuis la dernière réforme du lycée. Finiront-ils par interpeler le ministère afin qu'il écoute l'avis des professionnels de l'éducation que nous sommes ? C'est ce que nous attendons. Et nos

demandes seront d'autant plus prises en compte que nous serons nombreux : en adhérant et en faisant adhérer vos collègues, vous contribuez à renforcer la représentation de notre profession.

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

[1] UdPPC-Rédaction, « Entretien avec l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) : questions sur les épreuves de spécialité du baccalauréat 2022 », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 116, n° 1040, p. 130-132, janvier 2022.

[2] UdPPC-Rédaction, « Compte-rendu de l'entrevue à l'IGÉSR », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 116, n° 1046, p. 845-848, juillet-août-septembre 2022.

[3] IGÉSR, « La réforme du lycée général et technologique », rapport n° 22-23 048B, juillet 2023. Disponible à l'adresse : https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/la-r-forme-du-lyc-e-g-n-ral-et-technologique-365709.pdf page consultée le 14 octobre 2026.

[4] UdPPC-Rédaction, « Compte-rendu de l'entrevue entre l'UdPPC et l'IGÉSR », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 118, n° 1067, p. 860-863, octobre 2024.

[5] UdPPC-Rédaction, « Compte-rendu de l'entrevue entre l'UdPPC et l'IGÉSR », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 119, n° 1079, p. 1053-1057, décembre 2025.

[6] Ph. Goutverg, « Aménagements des programmes de physique-chimie en terminale générale », *Bull. Un. Prof. Phys. Chim.*, vol. 120, n° 1086, p. 671-672, juillet-août-septembre 2026.

[7] Ph. Goutverg, « Physique-chimie : des programmes trop lourds pour "faire des sciences" », *Le café pédagogique*, 29 septembre 2026. Disponible à l'adresse : https://www.cafepedagogique.net/2026/09/29/physique-chimie-des-programmes-trop-lourds-pour-faire-des-sciences/ page consultée le 14 octobre 2026.

Fichiers des articles publiés dans Le Bup

Vous trouverez dans ce dossier tous les articles parus dans Le Bup et mentionnés dans cet éditorial :

- *10400130.pdf ;*
- *10460845.pdf ;*
- *10670860.pdf ;*
- *10791053.pdf ;*
- *10860671.pdf ;*

l'ensemble est disponible sur le site de l'UdPPC sous la forme d'un fichier zippé 10880873.

Philippe GOUTVERG
Président de l'UdPPC